

Fabre: 'Boukpassi était coincé et a inventé'



Jean-Pierre Fabre a rejeté lundi [les affirmations faites par Payadowa Boukpassi aux lendemains du retrait](#) de l'Alliance nationale pour le changement (ANC) de la Concertation nationale entre les acteurs politiques. Le ministre de l'administration territoriale avait accusé le parti de Jean-Pierre Fabre d'avoir quitté les discussions à la veille de la clôture. « Faux », se défend l'ex-chef de file de l'opposition pour qui le ministre « a tordu le cou à la réalité ».

Le président de l'ANC a révélé lundi avoir envoyé au total 3 lettres au ministre de l'administration pour le prévenir des semaines avant la décision de ne plus continuer les discussions. Jean-Pierre relève que son parti a envoyé une lettre le 27 mai, une autre le 16 juin avant d'animer une conférence de presse sur le même sujet.

« Nous avons envoyé une première lettre au ministre le 27 mai dans laquelle nous avons dit que nous nous désolidariserions du semblant de consensus qui se dessinait contre son gré. Entre le 27 mai et la date de notre départ, cela faisait six semaines. Est-ce que cela s'appelle la veille ? », s'est offusqué M. Fabre répondant aux propos tenus par Payadowa Boukpassi au sujet du départ de l'ANC de la CNAP.

Jean-Pierre Fabre a révélé par ailleurs avoir échangé avec le ministre de l'administration territoriale sur les préoccupations de l'ANC le 1^{er} juillet durant plus de 2 heures 30 minutes. Il a également rappelé le communiqué de presse du parti UNIR du 30 juin qui accusait l'ANC d'opter pour une politique de la chaise vide « depuis quelques semaines ».

Il accuse le ministre d'Etat du [gouvernement de Victoire Tomegha-Dogbé](#) d'avoir voulu semer la confusion dans les esprits.

« Si le ministre était dans la vérité, disait des choses justes, il ne tordrait pas le cou à la réalité. Nous ne sommes jamais partis la veille de la clôture des travaux. Ils étaient coincés et ont trouvé les moyens d'inventer... », a condamné M. Fabre.

Fabre et les propositions de réformes de l'ANC

M. Fabre était revenu longuement sur les propositions faites par l'ANC lors des travaux de la CNAP. Ces propositions étaient relatives à l'assainissement du cadre électoral et à des mesures d'apaisement du climat politique.

Le parti demandait un recoupage électoral équitable pour les élections législatives, un recensement électoral général biométrique, une vérification biométrique de l'identité du porteur de la carte d'électeur dans les bureaux de vote, une authentification de la provenance du bulletin de vote par signature, une recomposition de la CENI.

Sur le plan social, il proposait la levée définitive des inculpations dans l'affaire des incendies de Lomé et de Kara, la délivrance des cartes consulaires aux Togolais de l'étranger, l'établissement de pièces d'état civil et la délivrance de carte nationale d'identité aux citoyens afin d'en finir avec les inscriptions par témoignage lors des recensements électoraux. Principalement le parti proposait la libération des détenus politiques et le retour de tous les exilés politiques.

On signale que beaucoup d'hommes politiques togolais sont contraints à l'exil. Les derniers qui se sont ajoutés à liste sont Tikpi Atchadam, instigateur des manifestations du 19 août et Agbéyomé Kodjo, président de la Dynamique Monseigneur Kpodzro, candidat à la dernière élection présidentielle.